

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

1. Drapeau

- Créé en 1789 et adopté en 1801



Les deux croix rouges entrecroisées et surlignées de blanc, qui se détachent sur le fond bleu, associent la Croix de Saint Georges, représentant l'Angleterre et le Pays de Galles, à la Croix de Saint André du drapeau écossais puis à celle de Saint-Patrick, située au centre du drapeau irlandais. Elles résument trois étapes de l'histoire territoriale du pays.

La croix rouge sur fond blanc, mentionnée dès 1277, évoque Georges, saint militaire romain du v^e siècle. Devenu le saint patron de l'Angleterre en pleine guerre de 100 ans, ce guerrier sanctifié symbolise la bravoure des chevaliers britanniques de « l'Ordre de la Jarretière » qui, aux côtés du roi Édouard III, viennent défendre les possessions continentales anglaises face aux armées françaises.

Le drapeau écossais est formé d'un rectangle bleu sur lequel se détache la croix décussée de Saint André. Une partie des reliques de ce pêcheur de Galilée, supplicié sur une croix oblique, aurait été retrouvée dans cette partie de l'île. Devenu saint patron de l'Écosse, il symbolise l'intervention divine du Saint, permettant au roi des Pictes et des Gaëls de gagner les terres de *Engla Land*, contre le roi des Angles. Ce drapeau du ix^e siècle est toujours présent, associé à de nombreux pubs, ou apposé sur le blason de l'université d'Écosse.

L'unité visuelle du drapeau de Grande-Bretagne se structure lors de la succession au trône britannique, laissé vacant après le décès de la reine Elisabeth 1^{re}. Sollicité par les ministres de la défunte, le roi d'Écosse Jacques VI Stuart, accède au trône d'Angleterre. Il réunit les deux territoires sous une même bannière et se déclare en 1603, Jacques 1^{er}, roi du nouveau royaume de la Grande-Bretagne. Les deux blasons territoriaux vont alors se superposer pour devenir en 1606 l'*Union Flag* : celui-ci sera arboré par les bateaux de sa Majesté, en plus du drapeau anglais ou écossais. De cette manière, le roi évite les dissensions entre ses sujets et fonde, au delà de l'unité identitaire, une imposante flottille défensive. L'exécution du roi Charles 1^{er} en 1649 mettra fin à l'union territoriale entre l'Angleterre et l'Écosse, supprimant la raison d'être du drapeau. Mais en 1707, Anne Stuart de Grande-Bretagne, finalise l'unification territoriale du Royaume-Uni et en reprend l'emblème.

À partir de 1801, l'Irlande, jusqu'alors royaume séparé, intègre l'union territoriale, et circonscrit ainsi le nouveau Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. La croix de Saint-Patrick est incluse sur l'*Union Flag*. En effet, le sautoir rouge sur fond blanc symbolise la puissante famille Fitzgerald, reconnue alors comme représentative de la puissance de l'Irlande. L'acte de naissance de l'*Union Jack* deviendra effectif en 1801 et sera par la suite visible sur les emblèmes des possessions territoriales du Commonwealth. De la tasse à café aux couleurs de la mode, l'*Union Jack* est devenu à la fois le symbole d'un savoir-vivre glamour teinté de dérision, mais aussi le très fidèle informateur de la présence de la Reine à Buckingham Palace.

2. Hymne

- *God Save the Queen*
(Que Dieu protège la Reine)
- Écrit par un auteur inconnu,
composé par Henry Carey
- Composé en 1743

Aujourd'hui, cet hymne manifeste la force du lien qu'entretiennent les habitants du Royaume-Uni avec la royauté britannique, l'une des plus vieilles monarchies au monde. Le long règne d'Élisabeth II, célébré lors du Jubilé de diamant en 2012, est marqué par la diffusion média-

tique mondialisée du célèbre *God save the Queen*, dont le premier couplet est repris par le peuple rassemblé. Cet hymne a connu de nombreuses versions : du motet d'inspiration biblique « Que Dieu protège le roi » à des interprétations célèbres, dont celle controversée du groupe punk *The Sex Pistols* en 1977.

Deux origines, dont aucune ne fait autorité, sont attribuées à l'hymne royal : l'une française, associe le texte à la marquise de Créquy, femme de lettres française qui aurait glorifié la guérison de Louis XIV, roi de France. Ce motet, mis en musique par Jean-Baptiste Lully, alors compositeur du roi, connaît en France un succès grandissant. Après son passage à Versailles, Georg Friedrich Haendel, maître de chapelle pour la dynastie des Hanovre, aurait fait traduire le texte par Henry Carey, puis orchestré l'ensemble et proposé cet hymne à son protecteur, le roi Georges II d'Angleterre. La version anglaise attribue la source de cette composition à un air du XVII^e siècle, repris d'une œuvre pour clavier de John Bull puis de Henry Purcell, alors organiste de l'Abbaye royale de Westminster.

L'utilisation la plus ancienne de l'hymne remonte à 1746, pour célébrer la victoire de George II sur la révolte jacobite à Culloden Moor. Le roi brise ainsi l'espoir des Stuart de restaurer leur lignée sur les trônes d'Écosse et d'Angleterre. Officiellement, le Royaume-Uni n'a pas d'hymne national ; en 1746, les Hanovre, victorieux, feront de ce chant l'élément revendicateur de la couronne, qui sera repris par les gouvernements successifs.

C'est au XIX^e siècle que ce chant devient national, quoique non réellement officialisé, conservant alors l'usage de n'en chanter que le premier couplet. Il exprime la loyauté de tous les sujets du Commonwealth envers leur souverain, homme ou femme (*King* ou *Queen*). Il est source d'inspiration de nombreux hymnes dans le monde dont celui du Lichtenstein et de la Suisse, et il reste aujourd'hui l'hymne royal au Canada, en Nouvelle-Zélande et en Australie.

• *God Save the Queen*

*God save our gracious Queen,
Long live our noble Queen,
God save the Queen !
Send her victorious,
Happy and glorious,
Long to reign over us ;
God save the Queen !*

• *Que Dieu protège la Reine*

Que Dieu protège notre gracieuse Reine,
Longue vie à notre noble Reine,
Que Dieu protège la Reine !
Rends-la victorieuse,
Heureuse et glorieuse ;
Que soit long son règne sur nous,
Que Dieu protège la Reine !

